
ICANN82 | Forum de la communauté – Réunion conjointe : GAC et GNSO
Dimanche 9 mars 2025 – 15h00 à 16h00 PST

JULIA CHARVOLEN

Bonjour! Bienvenue à la réunion conjointe du GAC et du conseil de la GNSO aujourd'hui 9 mars 2025 15 h UTC. Cette réunion est enregistrée et régie par les normes de comportement attendues à l'ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement de l'ICANN.

Pendant la session, les questions et commentaires soumis dans le chat seront lus à haute voix s'ils sont soumis dans le bon format. En choisissant, choisissez la langue dans laquelle vous allez parler. Si vous parlez dans une autre langue que l'anglais, veuillez parler lentement et distinctement pour permettre une bonne interprétation de vos propos et mettez en sourdine tous vos autres dispositifs et notifications. Vous pouvez avoir accès à l'interprétation sur la barre d'outils de Zoom. Sur ce, je cède la parole à Nico Caballero, président du GAC.

NICOLAS CABALLERO

Merci Julia. Prenez place. Nous commençons. Bienvenue à la réunion conjointe avec le Conseil de la GNSO. Bienvenue Greg. Je ne connais pas tous vos noms, mais je connais Sébastien, Prudence, Susan et vous, bien entendu. Et Tomslin. Excusez-moi. Oui, nous avons également Manal et Sébastien en point de contact

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

et Thiago, vice-président à mes côtés. Et nous avons Rida également en ligne du Canada. Bienvenue Rida!

L'ordre du jour pour aujourd'hui est très spécifique. Nous allons parler de quatre thématiques très spécifiques et aujourd'hui, l'agencement de l'ordre du jour est le suivant. D'abord, WHOIS et WHOIS l'exactitude, contact de facturation, demande urgente. Ensuite, on fera une pause pour voir s'il y a des questions dans la salle. Ensuite, l'utilisation malveillante du DNS. Puis pause après la présentation pour voir s'il y a des questions pour s'assurer qu'on a suffisamment de temps pour parler en profondeur des questions que vous souhaitez aborder.

Même chose pour les deux autres thématiques. Et ensuite, à la fin, nous parlerons de la communication améliorée entre le GAC et le Conseil de la GNSO. Comme vous pouvez le voir, on progresse énormément à ce niveau-là. Nous avons en effet des points de contact qui s'assoient avec nous et ensemble ici au panel. Sur ce, je vais céder la parole à mon bon ami Greg Dibiase.

GREG DIBIASE

Greg Dibiase au micro, président de la GNSO. Merci au GAC de se retrouver avec nous et d'avoir élaboré cet ordre du jour. Il faudrait qu'on se réunisse plus souvent et qu'on se concentre davantage sur des thématiques comme ça, unique. C'est une excellente chose.

Alors avant de rentrer dans le vif du sujet, j'aimerais vous informer de quelque chose qui ne figure pas à l'ordre du jour. Nous allons

voter au Conseil mercredi le rapport final sur la révision de la politique de transfert, politique de transfert qui régit le transfert d'un titulaire de nom de domaine à l'autre. C'est un excellent travail qui a été fait dans les temps impartis et nous allons voter mercredi dessus. Je vous encourage donc à venir.

Donc première série de thématiques qui ont à voir avec WHOIS, avec les données d'enregistrement. Là, on a une rapide mise à jour, exactitude. Vous vous souviendrez que nous avons eu une équipe de cadrage sur l'exactitude il y a un moment maintenant qui a rencontré certains problèmes pour avoir suffisamment de données pour évaluer et cadrer les problèmes qui pouvaient être traités au niveau du conseil, au niveau politique, etc. Donc ce qu'on a fait, c'est faire une pause pour faire un sondage et voir ce que les différentes communautés – SO/AC de l'ICANN – en pensaient pour avoir des retours d'information et disposer de davantage d'informations pour pouvoir traiter de cette idée. Nous avons maintenant reçu ce retour d'information, nous n'avons pas encore eu le temps d'analyser tout ce retour d'information. Et mercredi, lors de notre réunion, nous parlerons d'un plan pour examiner ces commentaires. Donc, nous n'avons pas de réactions spécifiques aux soumissions du GAC, mais nous apprécions l'avis qui a été donné par le GAC et nous le prendrons en considération pour les prochaines étapes. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Je vais rapidement passer là-dessus parce qu'on continue à travailler sur notre processus ici. Il y a une petite ambiguïté par rapport aux contacts de facturation dans la politique. Le GAC y a

participé, nous avons travaillé avec le GAC et nous avons également décidé quant à la meilleure manière de gérer au mieux cette ambiguïté et j'espère pouvoir vous donner plus de nouvelles à la fin de la réunion du Conseil mercredi prochain. Diapo suivante.

Alors, demandes urgentes. Ça a impliqué énormément de travail de votre côté comme du nôtre. Nous avons énormément apprécié que le GAC soumette ses idées pour pouvoir progresser sur cette idée. Nous avons également apprécié l'appel trilatéral et les progrès qui ont été faits. Nous allons en parler mercredi pour parler du redémarrage de l'IRT, pour parler d'un échéancier et d'un calendrier pour les demandes urgentes et également du travail politique lié à cette thématique, éventuellement pour continuer à avancer. J'espère que je n'ai pas été trop rapide.

NICOLAS CABALLERO

Non, non, tout va bien. Sur ce, je vais faire une pause pour voir s'il y a des commentaires ou questions concernant l'exactitude, les contacts de facturation ou les demandes urgentes. Est-ce qu'il y a des questions ou commentaires dans la salle? La Commission européenne. Je vous en prie, Gemma.

GEMMA CAROLILLO

Merci beaucoup, Nico. Gemma Carolillo Je représente la Commission européenne. Merci beaucoup de ces informations. C'est très utile d'avoir des informations par rapport à cet ensemble de questions que vous allez traiter mercredi prochain.

J'ai quelques commentaires liés à différents points. D'abord sur l'exactitude. Comme vous le savez, cette thématique constitue une priorité sur les thématiques à traiter au GAC. Nous avons contribué au travail de l'équipe d'exactitude et nous n'avons cessé de répéter qu'il était important de travailler sur cette question. Alors d'abord, une question. Est-ce que la mise en pause de ce travail sur l'exactitude va se prolonger ou bien est-ce que vous allez décider de quelque chose lors de votre réunion cette semaine?

Et ensuite, deuxième question. J'ai cru comprendre que vous n'avez pas eu l'opportunité de réviser tous les commentaires reçus de la part des différentes unités constitutives. Et d'après ce qu'on a pu voir, les commentaires sont extrêmement variés. Donc je me demande comment est-ce que vous allez entreprendre des actions en prenant en considération la nature si variée de tous ces commentaires.

GREG DIBIASE

Merci. Bien entendu, le travail reprend et nous allons prendre en considération les résultats du sondage et les examiner pour voir s'il y a divergence ou pas, et voir quelles sont les prochaines étapes. Maintenant, je ne peux pas vous donner de réponses plus spécifiques ou plus concrètes si ce n'est que nous allons analyser ces réponses au sondage. Et pour en revenir à ce que vous disiez, les points de vue divergents. Oui, effectivement, c'est vrai. Mais encore une fois, une fois que nous aurons analysé tous ces commentaires et retours, nous verrons s'il y a divergence ou pas.

NICOLAS CABALLERO

Oui, Gemma, allez-y.

GEMMA CAROLILLO

Je ne suis pas sûr que vous ayez répondu à ma question par rapport au fait de savoir si le travail de cette équipe de cadrage va reprendre ou pas.

GREG DIBIASE

Non, je ne suis pas certain qu'une nouvelle équipe de cadrage, ce soit la bonne voie à suivre. Parce que d'abord, il faut analyser les données. On pourrait éventuellement redémarrer les travaux d'une équipe de cadrage, mais il faudrait d'abord voir ce qui fait le plus de sens pour avancer sur cette question.

GEMMA CAROLILLO

Merci Nico. Si vous le permettez, j'ai également un commentaire sur les demandes urgentes, mais peut-être qu'il y a d'autres collègues qui souhaitent intervenir avant moi.

NICOLAS CABALLERO

Alors allez-y.

GEMMA CAROLILLO

Alors j'ai un commentaire sur les demandes urgentes parce que vous avez dit que l'IRT va travailler sur un calendrier et d'autres questions politiques potentielles. J'aimerais ici rappeler que du

point de vue du GAC, cela fait longtemps que nous avons ce débat et nous disons que l'IRT devrait se concentrer uniquement sur les questions de calendrier parce que les autres questions, elles, ont été traitées dans le contexte de l'IRT auparavant. Et ensuite, nous avons dit qu'il y a d'autres préoccupations politiques qui ont à voir avec l'authentification et qui doivent faire l'objet d'une autre piste de travail.

GREG DIBIASE

Oui, nous en prenons bonne note et il se peut que ce soit le cas, ce sur quoi nous travaillons. Mais encore une fois, on aura plus d'informations après notre réunion du mercredi.

NICOLAS CABALLERO

Merci Greg. Merci à la Commission européenne. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires sur les demandes urgentes, contacts de facturation et exactitude? Je veux m'assurer que vous n'ayez pas d'autres questions ou commentaires avant de passer à la thématique suivante. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention en salle ou en ligne? Je ne vois pas de mains levées. Alors à vous, Greg.

GREG DIBIASE

Merci. Alors je pense que la thématique suivante, la diapo suivante concerne l'utilisation malveillante du DNS. Le GAC a noté l'étude INFERMAL sur l'analyse inférentielle des domaines enregistrés à des fins malveillantes. À l'instar de l'exactitude, ce groupe a interrompu ses travaux pour différents motifs. Ce groupe, à

l'origine, avait identifié des lacunes potentielles au niveau du contrat avec les bureaux d'enregistrement et a donc interrompu ses travaux parce que les bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre ont voulu améliorer cet accord, et on voulait obtenir des indicateurs, des mesures et des retours d'information pour voir comment procéder au niveau de l'utilisation malveillante du DNS.

Maintenant, on a reçu les retours du service conformité et également de l'étude INFERMAL, et on a travaillé également avec la petite équipe sur l'utilisation malveillante du DNS. Donc on prévoit de reprendre les travaux de cette petite équipe sur l'utilisation malveillante avec ces trois contributions : l'étude INFERMAL, les indicateurs développés par le service conformité et également les bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre qui ont mis en place les groupes travaillant sur l'utilisation malveillante du DNS. Donc c'est une nouvelle tâche pour la petite équipe et cette petite équipe va donc reprendre ses travaux pour travailler sur cette question si importante.

NICOLAS CABALLERO

Merci Greg. Alors avant de voir s'il y a des commentaires ou questions concernant l'utilisation malveillante du DNS, j'aimerais préciser pour le bénéfice des 60 nouveaux délégués du GAC L'étude INFERMAL, ça n'est pas infierno en espagnol, ce qui veut dire l'enfer. Mais c'est INFERMAL, analyse inférentielle des domaines enregistrés à des fins malveillantes.

Cela étant précisé, vous avez la parole pour poser des questions ou faire des commentaires sur l'utilisation malveillante du DNS. Je ne vois pas de mains levées, ni dans la salle, ni en ligne. Passons donc Greg à la thématique suivante. Ah non, excusez-moi, il y a une main levée. Le Royaume-Uni, allez-y.

NIGEL HICKSON

Merci. Je voulais poser une question. Excusez-moi si vous l'avez déjà dit et je l'ai raté, mais il y a un moment maintenant, après tout le travail qui a été accompli pour mettre en place les nouvelles dispositions contractuelles entre les bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre, nous avons eu une discussion générale par rapport aux prochaines étapes les plus importantes.

Et bien entendu, il y a toujours des questions qui étaient reléguées pour plus tard. Et au niveau de la GNSO, on a commencé à penser à des mini PDP sur l'hameçonnage ou les logiciels malveillants qui pourraient donner lieu à des problèmes potentiels que le GAC avait identifiés il y a de nombreuses années maintenant et je me demandais s'il y a eu des discussions pour lancer ces mini PDP ou en est-on à ce niveau-là. Merci.

GREG DIBIASE

Merci Nigel. Excellente question. C'est un débat qui prendra place au sein de la petite équipe Utilisation malveillante du DNS. Nous nous pencherons sur ce sujet, sur les évolutions dans ce champ. Et l'équipe réduite d'Utilisation malveillante du DNS se penchera

éventuellement sur des processus d'élaboration des politiques ou d'autres façons de résoudre les utilisations malveillantes du DNS.

NICOLAS CABALLERO

Merci le Royaume-Uni. Merci à Greg. J'ai la Suisse désormais.

JORGE CANCIO

Merci. Jorge Cancio au micro pour la Suisse. À propos de l'utilisation malveillante du DNS, quelques points. La police fédérale suisse nous a transmis des informations, des informations relatives aux modifications apportées au contrat.

Premier élément positif rapporté. Si l'on reconnaît que les modifications contractuelles pour ce qui est des liens entre l'ICANN et les parties contractantes sur l'utilisation malveillante du DNS sont marquées par une évolution positive, notamment en matière de gestion des rapports de dépôt de plainte. En même temps, la police fédérale suisse nous a dit que certains des bureaux d'enregistrement semblaient se montrer assez récalcitrant à la collaboration, même si des plaintes légitimes sont déposées par des autorités répressives qui sont clairement identifiées en tant qu'autorité répressive.

Dès lors, j'ai une suggestion pour un axe de travail. Les demandes ou les plaintes déposées par les autorités répressives devraient être traitées avec le plus grand sérieux. Il faut que nous puissions créer des mesures incitatives afin que certains des acteurs sur le

marché ne profitent pas d'outils gracieusement. Voilà le retour que j'avais à vous donner.

GREG DIBIASE

Merci. C'est bien noté.

NICOLAS CABALLERO

Merci la Suisse. D'autres commentaires ou questions à propos de l'utilisation malveillante du DNS? J'entends évidemment l'hameçonnage, les pourriels, les réseaux zombies, le dévoiement et l'usurpation et les logiciels malveillants. Je ne vois pas d'autre demande de prise de parole. Greg, à toi la parole.

GREG DIBIASE

Prochaine planche, s'il vous plaît. Alors un point sur le nouveau le programme de nouveaux gTLD. C'est Susan qui va nous faire un point de situation.

SUSAN PAYNE

Merci Greg. Merci au GAC d'avoir posé cette question. Nous nous félicitons à la GNSO que le GAC s'implique dans l'élaboration des politiques pour cette prochaine série et poursuive son implication pendant la phase de mise en œuvre. Merci de prendre le temps d'avoir soumis des commentaires pour cette troisième session de consultation publique.

Le GAC le sait, il y a d'autres chapitres du guide des candidatures qui sont soumis à la consultation publique et cette période va se

clure le 2 avril. Il y aura ensuite une autre consultation publique lorsque tout le guide des candidatures sera publié au mois de mai. À propos du rôle du Conseil de la GNSO, le Conseil de la GNSO a résolu toutes les recommandations non adoptées en cours qui résultaient du travail politique. Ce n'était pas un sujet qui est traité activement sur le plan du Conseil de la GNSO.

Évidemment, une fois qu'un processus d'élaboration des politiques atteint la phase de mise en œuvre, la responsabilité primaire en matière d'avancement des travaux revient à l'organisation ICANN et elle est soutenue par le travail de l'équipe de révision de la mise en œuvre. Ce sont des membres de la communauté et évidemment, il y a des membres du Conseil de la GNSO et des membres de la GNSO qui font partie de cet IRT. Et je sais que certains de vos collègues du GAC participent également à cet IRT, cette équipe de révision de la mise en œuvre et c'est vraiment très apprécié. Évidemment, le Conseil de la GNSO élabore ou gère plutôt le processus d'élaboration des politiques et a toujours un intérêt particulier pour les résultats. Dès lors, nous recevons des points de situation récurrents sur les progrès réalisés et cela permet au Conseil de la GNSO de résoudre des problèmes s'ils surviennent pendant la mise en œuvre. Il y a des correspondants du Conseil. Moi, je suis une correspondante du conseil à l'équipe de révision de la mise en œuvre. Étant donné le gros morceau que cela représente pour l'organisation. Il y a même deux correspondants et j'ai ma collègue Anne Aikman Scalese. Je suis certaine que vous la connaissez.

Donc, au conseil, on garde un œil sur tout cela et on est là, prêt à agir si jamais un problème survient. Mais la phase de mise en œuvre est gérée évidemment par l'organisation ICANN avec les apports de la communauté. Quoi qu'il en soit, nous apprécions toujours le soutien continu du GAC. Cela a été d'une grande utilité.

NICOLAS CABALLERO

Merci Susan. Vous avez la parole pour ce sujet. Alors, pour ce qui est de l'IRT, l'équipe de révision de la mise en œuvre des réflexions, des commentaires, je ne vois pas de demande de prise de parole. Et, bien, nous pouvons passer à la suite.

GREG DIBIASE

Alors, prochains points, les scripts latin, les diacritiques et le programme de développement politique afférent. C'est un sujet que nous avons discuté à plusieurs reprises ces dernières années et nous avons Prudence qui va nous faire un topo.

PRUDENCE MALINKI

Bonjour, je suis correspondant du conseil pour le groupe que l'on appelait PDP LSD et maintenant on l'appelle simplement LD. Alors, je veux vous remercier de votre engagement au sein de ce groupe. Je veux également remercier le GAC, car nous savons que nombre de vos membres sont impliqués dans ce groupe d'élaboration des politiques, donc merci de participer à l'élaboration des politiques si importantes.

Alors, nous n'en sommes qu'aux balbutiements. Le groupe a eu sa première réunion hier, donc nous vous tiendrons informés de toutes les évolutions. Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas impliqués dans le groupe mais qui veulent y participer d'une façon ou d'une autre, et bien il y aura une session de consultation publique. Vous pourrez soumettre votre avis. Il y aura également une demande d'avis précoce qui sera publiée à la fin du mois de mars. Si vous avez un avis, n'hésitez pas à le partager. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO

Merci Prudence. J'ai une question quand va se tenir la première réunion en marge de l'ICANN 82? Quand?

PRUDENCE MALINKI

Excellente question. La première véritable réunion s'est tenue hier, donc tous les membres de ce groupe se sont réunis hier et nous allons nous retrouver de façon hebdomadaire le mercredi pendant 90 minutes.

NICOLAS CABALLERO

Merci. Prudence, Vous avez la parole si vous avez des questions pour Prudence. Greg pour la GNSO à propos des diacritiques latins. Je ne vois pas de mains levées. Greg, à toi la parole.

GREG DIBIASE

Prochaine planche, améliorer les communications entre le GAC et la GNSO. Il me semble que c'est Sebastian qui chapeaute ce point.

SEBASTIEN DUCOS

Alors, je suis Sébastien Ducos. À Istanbul, on m'a présenté comme le nouveau correspondant de la GNSO au GAC. Je collabore avec Manal ici présente et Rita en ligne. Nous avons repris le flambeau de Jorge Cancio et Jeff Newman, qui sont également présents dans la pièce. Ils ont accompli un boulot formidable en tant que correspondants ces quatre dernières années. J'ai commencé par suivre de près Jorge et Jeff pour apprendre les ficelles du métier et j'ai aussi pu suivre ce qui se produisait au niveau du GAC.

Je voulais dans un premier temps, dire que nous allons garder tous les processus et tous les outils concoctés par Jeff et Jorge et il marchait très bien. Nous allons poursuivre l'utilisation de ces outils. Nous allons ajouter une nouvelle fonctionnalité à notre rôle de correspondant. Cela me vient d'une expérience que j'ai eue avec le conseil d'administration pendant la pandémie. D'un coup d'un seul, nous utilisons Zoom de façon beaucoup plus fréquente et l'on se parlait souvent.

Et, avec le C.A., on parlait de sujets particuliers avec le conseil et leurs équivalents et cela nous permettait d'évoquer des sujets de façon informelle entre les sessions. Et, lorsque l'on devait prendre les décisions, les éléments étaient évidemment beaucoup plus formalisés et l'on couchait cela par écrit. Mais, parfois, plutôt que

d'écrire, d'attendre quatre, cinq, six mois, de recevoir une lettre, et bien on communiquait de façon informelle.

Donc, je veux introduire ce concept également ici, entre la GNSO et le GAC. Nous avons commencé à faire cela déjà avec deux groupes, un groupe qui traite des droits humains. Cela vient du groupe des représentants des entités non commerciales. Et, j'ai eu le plaisir de collaborer avec des collègues de la Bosnie-Herzégovine. Je pense qu'ils sont en ligne. Donc, nous voulions les mettre en contact avec nos collègues au NCSG.

Puis le deuxième groupe, c'est la gouvernance Internet. Donc, je pense au SMSI+20 à l'écran, mais il y a également la gouvernance plus large. Donc, j'ai eu le plaisir de collaborer avec Christine Arida d'Égypte et Ana Neves. Donc, nous aurons le plaisir de nous rencontrer un peu plus tard cette semaine.

Évidemment Désirée qui chapeaute cette question pour notre part. Alors, de temps en temps, je viendrai vous voir lorsque vous m'invitez et à contrario, lorsque vous avez un sujet qui exige une réunion avec nous ou pour laquelle vous imaginez une réunion avec nous. N'hésitez pas à me contacter moi ou Manal et nous pourrons organiser cela de façon informelle.

MANAL ISMAIL

Bon, Sébastien, Merci. J'allais simplement dire aux collègues du GAC, que s'ils souhaitent communiquer avec leurs homologues de la GNSO sur un sujet en particulier, vous pouvez contacter Rita,

moi-Même ou Sébastien et nous allons tenter de faciliter cette prise de contact.

NICOLAS CABALLERO

Merci Sébastien. Merci Manal. Des questions, des commentaires? Pas seulement à propos de cette discussion informelle sur des sujets importants, mais également sur la gouvernance Internet, le SMSI, le SMSI+20. Bon, c'est un peu la boîte de Pandore, mais bon, on a du temps, il nous reste encore 30 minutes. Vous pouvez poser ce que bon vous semble sur n'importe lequel de ces cinq sujets. On peut faire machine arrière et revenir sur n'importe quel autre sujet. Vous avez la parole?

GREG DIBIASE

Oui, je crois que Sébastien l'a dit, mais si vous identifiez des thématiques supplémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe. Par exemple sur les données d'enregistrement. S'il y a quelqu'un qui souhaite approfondir cela. Si l'idée c'est d'étendre le travail, on peut le faire.

NICOLAS CABALLERO

Merci Greg. Alors, j'ai l'Inde qui souhaite intervenir.

SUSHIL PAL

Excusez-moi Je suis peut-être arrivé un peu tard à cette séance, mais j'aimerais savoir quand est-ce qu'on peut prévoir certains résultats au niveau de l'exactitude des données WHOIS? Je sais

qu'il y a eu des questions qui ont été envoyées à l'ICANN et ensuite à la communauté, mais quand est-ce que le domaine l'exactitude des données va être réactivé?

GREG DIBIASE

On n'a pas de calendrier exact parce qu'on ne sait pas exactement quelles vont être les résultats du sondage qu'on a organisé. Donc, d'abord, il faut analyser les résultats de ce sondage et voir ce qu'on peut régler. Donc, je ne peux pas vous donner de calendrier pour l'instant. Simplement vous dire que le travail sur cette thématique reprend.

SUSHIL PAL

Non, je vous pose la question par rapport à un plan. Est-ce qu'on a un plan en place? Je comprends bien que ça va dépendre des réponses au sondage, mais est-ce que vous avez un plan? Parce que ça, c'est étroitement lié à la question de l'utilisation malveillante du DNS. On ne peut pas traiter ces deux questions de manière isolée. Si vous pouviez nous donner des informations à ce niveau-là, ce serait intéressant parce que sinon nous, représentants gouvernementaux, on peut avoir la sensation qu'on attend depuis une éternité maintenant.

GREG DIBIASE

Alors, on n'a pas de plan encore. Il faut voir les résultats mercredi, mais une fois qu'on aura les résultats, on informera le GAC.

Excusez-moi, mais pour l'instant, je le répète, nous n'avons pas de plan fixé.

NICOLAS CABALLERO

Merci l'Inde. Merci Greg de la réponse. Je ne vois pas d'autres mains levées dans la salle ni en ligne, donc passons aux points divers. Excusez-moi! Nous avons la Suisse qui souhaite intervenir. La Suisse, allez-y!

JORGE CANCIO

Merci Nico. Je voulais faire un commentaire sur ce sixième point. Communication améliorée entre le GAC et la GNSO et je voulais vous féliciter de cette initiative parce que c'est justement le bon côté des choses lorsqu'on a de nouvelles personnes qui assument de nouvelles fonctions. Donc, je voulais en profiter pour vous féliciter et j'espère qu'on va pouvoir accroître et renforcer la collaboration entre nos deux comités.

NICOLAS CABALLERO

Merci la Suisse. L'Égypte.

MANAL ISMAIL

Je voulais reprendre à mon compte ce qu'a dit Jorge et reprendre ce qu'a dit Sébastien également qui était derrière cette idée également inviter les collègues de nos deux communautés. Si vous avez des idées pour renforcer la coopération et améliorer la

coopération entre nos deux communautés, surtout n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

NICOLAS CABALLERO

Merci l'Egypte. Nous en prenons bonne note. Vous avez la parole? Oui, je vois une main levée là-bas. Allez-y

KHALED ALTARHUNI

Bonjour à tous! Khaled de la Libye représentant au GAC de la Libye. En termes de contenus sur l'Internet, est-ce que vous traitez de l'intégrité de l'information au niveau des réglementations et des politiques? Merci.

GREG DIBIASE

Alors, tout le travail que nous faisons c'est conforme aux statuts de l'ICANN. Or, le contenu ne relève pas du mandat de l'ICANN, mais on peut traiter de l'utilisation malveillante du DNS et c'est ce que fait la petite équipe. Nous n'avons pas encore de résultats à vous montrer de la part de la petite équipe parce que ce travail vient de reprendre. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

KHALED ALTARHUNI

Oui, c'est bon, Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci la Libye. Nous avons un commentaire de la commission européenne sur le chat de Zoom qui est le suivant, dans le cadre de

l'amélioration de la communication pour l'avenir, il serait utile de pouvoir mieux se mettre d'accord sur les points de l'ordre du jour pour s'assurer que l'on peut bien parler de toutes ces thématiques. Par exemple, il a été expliqué que sur certains des points initiaux le conseil en parlera plus tard cette semaine. C'est la fin de ce commentaire, donc merci à la commission européenne. Greg?

GREG DIBIASE

Oui, je suis d'accord. Oui, parfois ça se passe comme ça. Lorsqu'on commence à planifier le travail, les réunions pertinentes se produisent plus tard dans la semaine. Mais, bon, on prend bonne note de votre commentaire.

SEBASTIEN DUCOS

Oui, sachez également que ces thématiques ont été fixées il y a un mois maintenant dans le cadre de la préparation de cette réunion. Il faut pouvoir coordonner les emplois du temps du côté du GAC comme du côté de la GNSO et c'est difficile de prévoir que bon, on va se réunir un dimanche, donc tôt dans la semaine, et que la réunion aura lieu elle, plus tard dans la semaine.

GEMMA CAROLILLO

Gemma au micro, commission européenne. Oui j'ai mis mon commentaire sur le chat. Je ne voulais pas être polémique mais vous le comprenez bien nous sommes ici réunis dimanche, représentants des gouvernements, pour fournir des points de

discussion sur tous ces aspects. On a également contribué à la question de l'exactitude.

Le questionnaire qui a été envoyé sur l'exactitude et sur les demandes urgentes. Donc, on vient préparer à ces réunions, mais je pense qu'il est important pour le temps et le bien de tout le monde, y compris à la GNSO, que lorsque nous avons des points à l'ordre du jour sur lesquels on se prépare, qu'on puisse en parler parce que sinon, c'est moins productif sachant que notre prochaine réunion aura probablement lieu à l'ICANN 83.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup la commission européenne. Vous avez la parole si vous souhaitez intervenir en ligne ou en salle. Oui Farzaneh, allez-y! Vous pouvez prendre l'un des micros qui sont dans la salle.

FARZANEH BADIEI

Bonjour à tous! Farzaneh Badiei au micro, membre du conseil de la GNSO représentant le groupe des représentant des entités non commerciales. Par rapport aux processus relatifs à la gouvernance de l'Internet et la manière dont l'approche du modèle multipartite de l'ICANN contribue à la gouvernance de l'Internet et à avoir un Internet de nature mondial. Nous avons parlé de l'importance de protéger l'approche et le modèle multipartite pour toutes les parties prenantes.

Nous avons également parlé de la manière dont le conseil de la GNSO, par l'intermédiaire de ses recommandations et en élaborant

des documents sur les cas de politiques réussies contribuent également à la gouvernance de l'Internet. Donc, voilà, ce que je voulais vous dire. Demandez au gouvernement ici représenté au GAC de protéger, défendre le modèle multipartite, l'approche qui est la nôtre et nous souhaitons travailler de manière plus collaborative pour répondre aux différentes préoccupations relatives au modèle multipartite. Je ne sais pas si vous avez des questions.

NICOLAS CABALLERO

Farzaneh, est-ce que vous avez une question spécifique? Merci de votre commentaire, mais est-ce que vous avez une question précise à l'attention du GAC?

FARZANEH BADIEI

Non.

NICOLAS CABALLERO

Très bien, merci beaucoup. Nous en prenons note. Avant de passer aux points divers...

CHRISTINE ARIDA

Pour répondre à ce qu'a dit Farzaneh, je pense que c'est l'une des thématiques qui fera l'objet de nos discussions plus tard cette année. Comment envisager des mécanismes pour mieux collaborer entre nos deux communautés et voir ce que l'on peut faire dans ce

domaine? Donc, je pense que l'on aura l'occasion d'y réfléchir davantage.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup l'Egypte, et nous passons à présent au point divers.

GREG DIBIASE

Non, il n'y a pas de divers. C'était le seul point sur divers.

NICOLAS CABALLERO

Alors, pouvons-nous revenir en arrière à la diapo numéro trois? Voilà, je veux m'assurer que tout le monde a eu l'opportunité d'intervenir, poser des questions sur quelque point que ce soit qui figure à l'écran. Une utilisation malveillante du DNS, prochaine série, diacritiques latins. Là encore, pour s'assurer qu'on n'a rien oublié. Allez-y, je vous en prie.

THIAGO DAL TOE

Nous avons une question en ligne du Qatar. Question à Sébastien, s'il vous plaît, quelle est la nature et la portée de l'impact influence du PDP sur la GNSO?

SEBASTIEN DUCOS

Je ne suis pas certain de comprendre la question. En fait, il y a plusieurs niveaux. D'abord, cela fait maintenant plusieurs années que nous encourageons vivement Le GAC à participer à notre

travail dans le cadre des PDP pour s'assurer que toutes les préoccupations du GAC soient présentées tôt dans le processus. Pour s'assurer qu'on n'élabore pas ensuite des recommandations politiques qui vont à l'encontre des préoccupations et des intérêts du GAC. Ce qui pourrait donner lieu à une réponse tardive, donc on encourage vivement les membres du GAC à participer dans notre travail aussitôt que possible.

Ensuite, évidemment, tout le monde est parfaitement conscient de l'importance et du poids de l'avis du GAC. Par conséquent, le conseil de la GNSO est toujours ravi d'avoir ces conversations pour être sûrs qu'on se comprend bien les uns les autres et j'espère avoir ainsi répondu à votre question.

NICOLAS CABALLERO

Merci Sébastien, merci le Qatar de cette question. Maintenant, il faut revenir à divers parce que je crois comprendre qu'il y a encore un sujet dont nous n'avons pas encore parlé et nous avons le temps. Il s'agit des essais SOI déclaration d'intérêts, donc code de conduite des participants sur les déclarations d'intérêts et politique de déontologie général, donc sous divers et sur ce point en particulier. Je suis tout ouïe. Si vous avez des commentaires, des questions en ligne ou en salle, je vois la Suisse.

JORGE CANCIO

Merci Nico. Alors, afin de briser la glace sur ce sujet. Je me demandais si le conseil de la GNSO ou ceux qui siègent au conseil

de la GNSO ont fait bouger les lignes de la réflexion sur cette question. Demain, il y aura une discussion avec toute la communauté sur cette question. Donc je me demandais si vous y aviez réfléchi. Vous aurez peut-être constaté que le GAC a soumis un commentaire pendant la consultation publique.

Alors, je serai là demain et je vais suivre la ligne relative à ce commentaire soumis par le GAC. Mais je me demandais si vous aviez une idée par rapport à l'application de ce code de conduite par rapport au rôle lié aux positions volontaires ou le président du groupe de travail de processus d'élaboration des politiques. Et si vous pensez que c'est un rôle qui a besoin d'un peu plus d'équilibrage ou plus de soutien de la part du personnel de l'ICANN, des ombudsmans, etc.

GREG DIBIASE

Merci Jorge. Donc la GNSO n'a pas de position uniforme là-dessus. Il y a des divergences au sein de nos unités constitutives, mais nous sommes toujours intéressés par la perspective du GAC. Je pense que c'est quelque chose dont s'emparent toujours les membres du Conseil de la GNSO, mais il n'y a pas de consensus au sein de la GNSO en tant que groupe. Quoiqu'il en soit, nous nous réjouissons de la discussion qui aura lieu demain et nous espérons pouvoir avancer.

NICOLAS CABALLERO

Merci à la Suisse. Merci à Greg. L'Australie.

INGRAM NIBLOCK

Ce n'est pas à l'ordre du jour et c'est un peu dépassé. Mais je me demandais si vous aviez des informations relatives aux droits relatifs à la protection des données et la phase deux de cette approche et sur les résultats de la phase un également.

GREG DIBIASE

Je vais laisser Susan répondre, mais la phase deux RPM, c'est un autre point à notre ordre du jour et nous allons nous y pencher pendant les prochaines réunions. Nous allons nous pencher sur le rapport lié au statut des politiques et quelles sont les prochaines étapes. Mais nous n'avons pas encore évoqué cela avec beaucoup d'attention. Alors oui, des commentaires sur la phase un et ses résultats, Susan?

SUSAN PAYNE

Alors oui, je suis la correspondante pour l'IRT-RPM. Bon. Nous ne sommes pas allés très vite pendant un moment, il y avait un problème de personnel, mais on a pu reprendre nos travaux ces six derniers mois. Et pendant ce temps, je dois dire qu'il y avait un sujet qui nous avait posé problème. C'était une question liée à la possibilité de mettre à jour le nom de domaine du titulaire s'il y avait une plainte, et à l'équipe de révision de la mise en œuvre, on ne savait pas trop comment interpréter cela.

Et pendant un temps on s'est dit qu'il fallait peut-être répercuter cela au conseil pour avoir des orientations. Mais je dois vous dire

qu'ensemble, nous avons réussi à faire émerger une conclusion au sein de l'équipe de révision de la mise en œuvre et nous n'avons pas dû répercuter cela au Conseil de la GNSO.

Pour ce qui est de la mise en œuvre liée aux recommandations URS, elles sont finalisées. Il y a encore des travaux à faire sur les orientations relatives à d'autres éléments de protection des données. Mais bon voilà, là je vous parle de mémoire, mais je pense que l'on devrait boucler tous ces travaux de phase un d'ici le mois d'octobre.

Évidemment, certaines des recommandations de phase un vont être traitées dans les procédures ultérieures IRT pour la prochaine série. En effet, il y a eu des changements pour ce qui est de certains opérateurs de registres de gTLD qui géraient des génériques fermés tels que .brands. Il n'y aura plus besoin de traiter des revendications liées aux marques et cela va être traité directement par l'organe responsable de la protection des droits pour la prochaine série pour ce qui est des demandes en matière de marques.

NICOLAS CABALLERO

Merci à l'Australie. Merci à Susan de cette réponse. Nous sommes toujours au point Divers. Cela veut dire qu'on peut poser n'importe quelle question. Y a-t-il de la vie sur Mars, dans la fosse des Mariannes ou peut-être une question sur la mise en œuvre de la sécurité du DNS? Le Japon?

TOMONORI MIYAMOTO

Peut-être que vous en avez déjà parlé, mais vous avez parlé d'une équipe réduite pour ce qui est de l'utilisation malveillante du DNS. Pourriez-vous me donner une idée du calendrier? Approche-t-on de la constitution d'une équipe?

GREG DIBIASE

On prévoit de créer cette équipe d'ici une ou deux réunions, mais l'on va vous fournir des mises à jour à mesure que les progrès sont faits. Mais pour l'instant, nous n'avons pas encore donné d'attributions à cette équipe, donc pas d'informations concrètes.

NICOLAS CABALLERO

Merci au Japon pour cette question. Le Royaume-Uni.

NIGEL HICKSON

Nigel Hickson au micro pour le Royaume-Uni. En deux mots. Au vu de la question de Jorge et la réponse de Greg à propos des déclarations d'intérêt du code de conduite. Nous nous réjouissons de recevoir le retour du CA sur les commentaires que nous avons envoyés. Nous espérons que le conseil d'administration pourra aller de l'avant en mettant en place des changements dans ce champ ou peut-être impulser un nouvel élan pour cette question des déclarations d'intérêt afin que nous puissions tirer au clair toute cette question avant la prochaine série de gTLD, et ce, pour nos différents groupes de travail.

Cela va sans dire, il y a toujours des divergences entre les différents groupes. Je pars du principe que si le CA nous donne le feu vert, nous pourrions mettre en œuvre la proposition relative aux déclarations d'intérêts et éventuellement un régime de sanctions si tout cela n'est pas respecté. Je me demande si la GNSO va s'opposer à cela.

GREG DIBIASE

Merci de cette question. C'est un avis personnel. S'il y a des orientations soumises par le CA, le Conseil de la GNSO va s'en emparer et il y a un comité permanent sur l'amélioration continue qui pourrait être le théâtre de la mise en œuvre de tels changements. Il y aurait peut-être d'autres méthodes de mise en œuvre. Mais mon hypothèse, c'est qu'il y a une politique qui a déjà été établie par le CA. Et s'il y a une politique, qui est une nouvelle politique, qui est déployée par le CA, la GNSO l'observera.

NICOLAS CABALLERO

Merci Greg. Y a-t-il des réflexions, des commentaires ou des questions? Je ne vois pas d'autres mains levées. Moi, j'ai une question. À propos du Conseil de la GNSO, tous les membres du Conseil de la GNSO sont-ils présents dans cette pièce?

GREG DIBIASE

Peut-être qu'un ou deux étaient absents.

NICOLAS CABALLERO

Je ne vois pas Noboa, mon ami. L'Uruguay. C'était par curiosité. Et Susan, Prudence, Sébastien, le mot de la fin, Greg, Tomslin, avant que nous bouclions la session.

PRUDENCE MALINKI

Je veux rappeler que nous sommes ravis que vous participiez à nos réflexions. Nous apprécions beaucoup votre engagement et j'espère que vous pourrez vous engager davantage. Donc voilà, soumettez des commentaires pendant la consultation publique. Impliquez-vous! Nous vous écoutons. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci. Eh bien, c'est la fin. Pas besoin d'étendre de façon artificielle cette réunion. Merci beaucoup. Profitez bien du café façon locale et l'on se retrouve à 14 h 30. Merci. Merci à la GNSO. Merci à Greg. Toujours un plaisir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]